



REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE **SEANCE du vendredi 17 juin 2022**

Etaient présents (membres habituels) : cf. feuille d'émargement

- M. PINEAU directeur
- Mme Bonvin, résidente
- Mme Fabre, résidente
- Mme Coste, résidente
- Mme Rigoulet, résidente
- Mme Martinroche, représentante des familles
- Mme Mordelet, représentante des familles
- Mme Chavarot, animatrice

Assistait également à la réunion :

-

La séance est ouverte à quatorze heures.

Ordre du jour

Projet d'établissement	1
Point sur les animations.....	2
Conseil de la vie sociale	3
Projet Entr'aidant	4
Point sur les travaux	4
Questions diverses :.....	4

Projet d'établissement

M. Pineau présente l'actualité des projets de l'établissement.

- Eléments de contexte :

Depuis deux ans, comme l'ensemble de la société, l'EHPAD fait face à la crise sanitaire. De nombreuses mesures ont été décidées par le gouvernement pour y faire face et améliorer l'attractivité du secteur. La rémunération du personnel a en particulier été revalorisée sous

forme de différentes primes et d'une refonte des grilles indiciaires. Ainsi, il a fallu mettre en œuvre l'ensemble de ces réformes entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022.

Dans le même temps, l'EHPAD a fait face à une vague de COVID qui a engendré un absentéisme exceptionnel.

Enfin, la direction commune entre les EHPAD de Vic Le Comte et de Saint Amant Tallende est effective depuis le 1^{er} janvier 2022.

Du fait de cette situation exceptionnelle, le Conseil de la Vie Sociale ne s'est pas réuni depuis le mois d'octobre 2021. M. Pineau convient que cette situation n'est pas normale et qu'il importe de renouer le dialogue avec les familles, d'autant plus que les rencontres conviviales telles que les cérémonies des vœux et les « fêtes de familles » n'ont plus lieu du fait de la pandémie.

- Actualité du secteur

Pour le moment, il n'est prévu aucune augmentation d'effectif. L'augmentation du coût de la masse salariale engendre même plutôt une diminution des moyens. Les réformes en cours visent plutôt le maintien à domicile, ce qui a pour conséquence de retarder l'entrée en EHPAD et donc d'augmenter la dépendance moyenne des résidents.

Les mesures visant à améliorer l'attractivité des métiers du grand âge n'ont pas encore produit leurs effets. Il en résulte aujourd'hui une difficulté de recrutement comme nous n'en avons jamais connue et particulièrement préoccupante à la veille de l'été.

- Situation de l'établissement

Les travaux de reconstruction sont en cours et le chantier fait face à la mise en liquidation du titulaire du marché de gros œuvre (maçonnerie).

La situation financière de l'établissement est saine mais elle est à mettre en perspective avec le financement des travaux. Elle doit donc s'apprécier dans les années à venir où les surcoûts de l'opération prendront effet.

- Les défis à relever à court terme

Organiser la prise en charge dans la nouvelle structure.

Un projet de fusion avec l'EHPAD des Martres de Veyre doit se concrétiser au 1^{er} janvier 2023. Il prévoit, en particulier, que les repas de cet établissement soient confectionnés par l'EHPAD Bargoin. Ce projet ouvre aussi la possibilité de mutualiser les moyens humains. Par exemple, mettre en place une équipe infirmière unique ou mettre en place un pool de remplacement soignant entre les deux structures.

Point sur les animations

Myriam présente les principaux projets d'animation passés et à venir :

- Projet radio avec les services de Mond'arverne. Le résultat sera disponible en podcast sur le site internet de l'EHPAD ;

- CITOYEN'AGE : à l'origine, ce projet consiste en une série de rencontre « citoyennes » autour d'un sujet choisi par les résidents. Il se termine par un colloque de 3 jours au Centre Omnisport de Vichy. Pandémie oblige, ce colloque a été annulé mais les rencontres se poursuivent avec les établissements voisins.
- Olympiades : pour les mêmes raisons que précédemment, les Olympiades n'ont pu se tenir comme traditionnellement à la salle polyvalente de Cournon d'Auvergne. Des rencontres locales se sont donc organisées pour maintenir l'esprit de cette manifestation. L'EHPAD Bargoin a donc dépêché une équipe à l'EHPAD d'Issoire pour de mini olympiades.
- Des livres grand caractères ont été donnés par la médiathèque de Clermont-Ferrand ils seront mis à disposition des résidents. Il est également prévu des séances de lecture à haute voix. La question de l'achat de livres audio est posée. L'idée est intéressante mais paraît difficile à mettre en place car cela requiert un minimum d'autonomie dans la gestion du matériel et de plus, les livres sont souvent trop longs. Il est toutefois prévus des exemplaires en prêts.
- Autres projets à venir :
 - Poursuite de la musicothérapie
 - Projet Arthérapie (avec Anastasia)
 - Médiation animale avec Marie Lise
 - Equi-thérapie : médiation animale avec des poneys

Question : serait-il possible de prévoir de l'animation le week-end (par l'intermédiaire du bénévolat ?).

L'EHPAD ne dispose que d'un poste d'animateur ce qui ne permet pas d'animer les week-end. Il arrive que les soignants organisent des jeux de société ou de petites animations. Des jeux sont à leur disposition à cet effet. En revanche, l'intervention des bénévoles doit être encadrée pour une question de responsabilité. Les bénévoles ne sont pas toujours formés pour gérer les situations délicates qui pourraient se produire au cours d'une animation, d'autant plus que le weekend, les soignants sont moins disponibles pour intervenir. C'est pourquoi les bénévoles, lorsque nous en avons intervenient en appui de notre personnel et pas de façon autonome.

Conseil de la vie sociale

Le décret 2022-688 du 25 avril 2022 instaure une réforme du Conseil de la Vie Sociale.

Le conseil de la vie sociale selon le décret comprend (article 1) :

- obligatoirement (pas de nouveauté):

2 représentants des personnes accompagnées ;

1 représentant (plus nécessairement élu) des professionnels de l'établissement ou du service

1 représentant de l'organisme gestionnaire.

- la possibilité d'associer :

1 représentant de groupement des personnes accompagnées (association) ;

1 représentant des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées ;

1 représentant des représentants légaux des personnes accompagnées ;

1 représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

1 représentant des bénévoles ;

le médecin coordonnateur ;

1 représentant des membres de l'équipe médico-soignante

Il n'y a donc pas de changements majeurs concernant le CVS de Vic Le Comte qui prévoyait déjà la participation des familles en particulier.

Il convient aussi de noter que le Conseil devra être associé à la l'évaluation interne dans le cadre de la démarche qualité.

Projet Entr'aidant

Ce projet, porté par l'association AVIHE offre la possibilité aux proches des personnes âgées dépendantes (à domicile ou en institution) de participer à différents ateliers dans un objectif de convivialité et d'échanges.

Le succès mitigé des premières rencontres semble lié au calendrier (le mois de juin correspond à une période où les familles ne sont pas les plus disponibles). M. Pineau explique que cette période n'a pas été choisie. Le calendrier correspond à celui de l'appel à projet dont il était l'objet. Des propositions se poursuivront à la rentrée et jusqu'en fin d'année.

Point sur les travaux

M. Pineau explique que le planning initial des travaux prévoyait une réception en juin. Du fait des retards de livraison la réception a été d'abord décalée en septembre, ce qui permettait d'envisager un déménagement en septembre.

Aujourd'hui, la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise chargée du gros œuvre pose un problème majeur qui risque d'engendrer de nouveaux retards significatifs. Il n'est pas possible d'en déterminer l'ampleur aujourd'hui.

M. Pineau présente néanmoins les photos prises sur le chantier.

Questions diverses :

- Mise en place de téléphones sans fil dans les chambres : de nouveaux postes de téléphone ont été achetés mais ils restent en filaire. En effet, ces postes sont adaptés à une basse vision (gros chiffres) et sont plus résistants. Les familles gardent la possibilité d'amener leur matériel
- Amélioration du fonctionnement du CVS. Afin que les familles puissent saisir le Conseil des sujets qui les concernent, les coordonnées des membres seront diffusées par le biais de la newsletter et du site internet.

François Pineau

